

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue à huis clos, le mardi 16 février 2021, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents par visioconférence :

MME Isabelle Giasson directrice générale et secrétaire-trésorière

ET

MM. Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout
Serge Deschênes représentant de Pointe-aux-Outardes
Yoland Émond président et représentant de Chute-aux-Outardes
Victor Hamel représentant suppléant de Franquelin
Joseph Imbeault représentant de Ragueneau
Yves Montigny représentant de Baie-Comeau

Est présent par téléconférence :

Étienne Baillargeon représentant de Baie-Trinité

Sont absents :

Steeve Grenier représentant de Franquelin
Normand Morin représentant de Pointe-Label

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2021

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2021-01 de la Régie ainsi que n° 2021-01 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de janvier 2021
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 31 janvier 2021
- 2.4 Autorisation de dépenses – Acquisition de fontaines d'eau dans le cadre du projet *Demain Manicouagan*

LET

- 2.5 Décompte progressif n° 4 – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau

3.0 Informations

- 3.1 Bilan GES au Let de Ragueneau
- 3.2 Semaine de la famille

4.0 Correspondance

- 4.1 Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC)

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 16 mars 2021

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 16 mars 2021

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h. Il précise que cette séance est enregistrée à des fins d'écoute par le public.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-11

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-12

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2021

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire, tenue à huis clos, du 19 janvier 2021;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue à huis clos du 19 janvier 2021, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2021-13

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2021-01 de la Régie ainsi que n° 2021-01 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2021-01 de la Régie d'une somme de **330 072,83 \$** et n° 2021-01 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **6 083,56 \$** pour un total de **336 156,39 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-14

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie de janvier 2021

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **674,80 \$** pour janvier 2021, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-15

2.3 État des revenus et des dépenses au 31 janvier 2021

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Yves Montigny, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 31 janvier 2021 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-16

2.4 Autorisation de dépenses – Acquisition de fontaines d'eau dans le cadre du projet *Demain Manicouagan*

Attendu que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan, par l'entremise du projet *Demain Manicouagan*, a reçu un montant de 87 500 \$, accordé par RECYC-QUÉBEC, dans le cadre de l'appel de propositions visant la promotion de la réduction de l'utilisation et du rejet de plastique à usage unique;

Attendu que l'aide financière accordée prévoit l'acquisition et l'aménagement d'équipements permettant l'emploi de contenants réutilisables;

Attendu que cette opportunité permet à la Régie de renforcer son rôle d'accompagnateur dans la mise en place de la politique de bannissement des produits plastiques à usage unique dans les bâtiments municipaux de la Ville de Baie-Comeau;

Attendu que la Ville de Baie-Comeau a contribué financièrement à la mise de fonds pour l'admissibilité de la subvention;

Attendu que l'analyse des besoins confirme l'acquisition de 13 fontaines complètes et 2 remplisseurs d'eau annexés à des abreuvoirs existants dans les installations publiques de la Ville de Baie-Comeau;

Attendu que l'achat d'une fontaine supplémentaire a été prévu pour une municipalité des périphéries;

Attendu que deux entreprises ont été invitées à soumissionner.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder à l'acquisition de 14 fontaines d'eau et 2 remplisseurs, dans le cadre du projet *Demain Manicouagan*, à l'entreprise dont la soumission est la plus basse, soit Plomberie chauffage O'Max inc., sise au 10, avenue Narcisse-Blais, Baie-Comeau, G4Z 1T4, au montant de 30 292,24 \$, excluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-17

2.5 Décompte progressif n° 4 – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau

Attendu que WSP a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 4;

Attendu que WSP recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 4 émis le 11 février 2021.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 4, au montant de 8 444,34 \$, à l'entreprise Parko Inc., excluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Bilan GES au Let de Ragueneau

La directrice générale dresse un bilan positif aux élus de la réduction des gaz à effet de serre au Let de Ragueneau, grâce à la torchère en place.

3.2 Semaine de la famille

Plusieurs activités sont au programme par le biais du magasin de réemploi Phase 2 et une activité de sensibilisation sur la bonne gestion des matières recyclables sera réalisée à partir du centre de transfert.

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) – Confirmation de l'avis d'éligibilité du 6 février 2014

Le directeur adjoint, de la direction adjointe de la matière organique, au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Ernest Rickli, présente un état de la situation concernant le processus d'évaluation du projet soumis au programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC). Le dossier est en cours d'analyse et est admissible au programme.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 16 mars 2021 à 8 h.

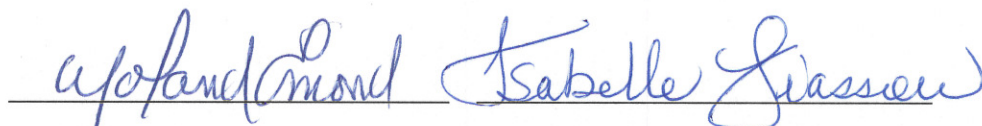
5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 16 mars 2021 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Ville de Baie-Comeau, Yves Montigny, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 15.

Rés. 2021-18



Yoland Émond
Président

Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière